



## Communiqué de Presse

Le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat et le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle informent la population ivoirienne qu'une alerte sanitaire internationale a été émise concernant la contamination à la *Listeria monocytogenes* de certains lots de petits pois et carottes surgelés originaires de France. Cette mesure de précaution faite suite à la notification par le Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN).

### 1. Produits identifiés

Ce rappel fait suite à la détection de *Listeria monocytogenes* au sein de certains sachets, rendant le produit impropre à la consommation et dangereux.

Les produits visés sont exclusivement des sachets de petits pois et carottes surgelés originaires de France de marque **U BIO** portant ces indicateurs suivants :

- **Distributeur : Système U, lot n° L26162A**

### 2. Mesures prises

Le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle et le Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat tiennent à rassurer les populations que les entreprises représentant le fabricant ont été inspectées et les stocks concernés ont été saisis et retirés du marché

### 3. Recommandations aux consommateurs

Les autorités sanitaires demandent instamment aux personnes qui détiendraient ces produits :

- Vérifier immédiatement** le numéro de lot inscrit sur les petits pois et carottes surgelés originaires de France de marque **U BIO, Lot n° L26162A**;
- Cesser immédiatement** la consommation du produit ;
- Rapporter les sachets concernés** (entamé ou non) à la Direction de la Métrologie, du Contrôle de la Qualité et de la Répression des Fraudes (DMCQRF);
- Consulter un médecin** sans délai si vous présentez des signes inhabituels (douleurs abdominales, difficultés à déglutir ou des saignements) après consommation du lot incriminé.

### 4. Contact

Pour toute information complémentaire ou pour signaler un effet indésirable, les populations sont invitées à contacter le Programme National de Nutrition via :

- La **Sous-Direction du Contrôle de la Qualité et des Normes du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat** ; Tel : 07 09 72 64 49 ;  
e-mail : [camara.aissata5@gmail.com](mailto:camara.aissata5@gmail.com)
- Ou Téléphone du PNN** : 27 22 382 266 ; e-mail : [secretariatdc@pnn.ci](mailto:secretariatdc@pnn.ci), Site internet : [www.pnn.ci](http://www.pnn.ci)

Le Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat et le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, veillent rigoureusement à la sécurité sanitaire des aliments sur toute l'étendue du territoire.

**Le Ministre de la Santé, de l'Hygiène  
Publique et de la Couverture Maladie  
Universelle**

**Le Ministre du Commerce de l'Industrie  
et de l'Artisanat**